



Cahier des charges

Location d'espace de stockage

Organisme acheteur
Parc national de forêts.

Établissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère de la transition écologique.

20, rue Anatole Gabeur • 52 210 Arc-en-Barrois
Tél. +33 (0)3 25 31 62 35 • Fax : +33 (0)3 73 62 02 49

www.forets-parcnational.fr • contact@forets-parcnational.fr

Date et heure limites de réception des offres
vendredi 24 janvier 2025 à 8h00

Table des matières

1. PRESENTATION ET CONTEXTE GENERAL	2
1.1 CONTEXTE.....	2
1.2 OBJET DU CAHIER DES CHARGES.....	2
1.3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES.....	2
2. PRESTATIONS	2
2.1.1 Délais d'exécution	2
2.1.2 Modalités d'exécution.....	3
3. ASPECTS FINANCIERS	3
4. CRITERES D'ANALYSE DES OFFRES	3

1. Présentation et contexte général

1.1 Contexte

Le Parc national de forêts est le plus récent des Parcs nationaux français, créé par décret le 6 novembre 2019. Il est principalement dédié à la conservation des grandes forêts de plaine, et a vocation à assurer la préservation de l'ensemble de ses patrimoines naturel, culturel et paysager, tout en accompagnant le développement durable du territoire, en concertation avec les élus, habitants et acteurs de la société civile.

Le Parc national s'étend à cheval sur les départements de Haute-Marne et Côte d'Or. La carte du territoire est visible au lien suivant :

<https://www.forets-parcnational.fr/fr/Cartographie%20du%20parc%20national>

1.2 Objet du cahier des charges

Le Parc national cherche à étendre ses capacités de stockage, et recherche à cette fin en espace à louer, répondant aux critères techniques détaillés ci-dessous.

1.3 Prescriptions techniques

Le local devra répondre aux prescriptions techniques suivantes :

- Dimension de l'espace souhaité : cellule de stockage fermée d'une surface comprise entre 100 et 130 m²
- Espace disposant d'un éclairage électrique
- Accès 24/7 indépendant
- Accès par une porte de dimension minimum de 3m / 3m

Afin de répondre aux contraintes opérationnelles de l'acheteur, le lieu de stockage devra se trouver au sein de l'aire optimale d'adhésion du Parc national de forêts.

2. Prestations

2.1.1 Délais d'exécution

La location du local est envisagée pour une période de 3 ans reconductible.

2.1.2 Modalités d'exécution

Le titulaire s'engage à exécuter la prestation de location conformément aux spécifications du présent cahier des charges, et conformément aux règles de l'art. Il s'engage à se conformer en outre à l'ensemble des directives qui lui seront fournies, en complément du présent cahier des charges. Il s'engage à assurer la qualité et le suivi des prestations pendant toute la durée de la prestation et garantit un suivi particulier du client.

Le titulaire signale à l'acheteur, dans un délai de 72 heures ouvrées toute difficulté rencontrée ainsi que tout risque de blocage, de dysfonctionnement ou de retard prévisible dans la réalisation des prestations. Il en informe le représentant de l'acheteur par téléphone et par courrier électronique dès la connaissance du problème.

3. Aspects financiers

Le marché fera l'objet d'un contrat de bail, précisant le prix et les modalités de règlement.

4. Critères d'analyse des offres

Les candidats présenteront à l'appui de leur offre un mémoire technique détaillant, outre le prix, les caractéristiques techniques du lieu de stockage proposé.

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse suivant les critères énoncés ci-dessous (sur un total de 100 points).

- Critère de prix (50 points)

- Critère technique (50 points), analysé sur la base des éléments techniques transmis, répondant aux points mentionnés au premier alinéa du présent article. Les candidats sont libres de transmettre ces informations à l'acheteur par le moyen qu'ils jugent le plus adapté.